

niveau bilatéral et régional. Les deux Corée, également, offrent des perspectives de succès attrayantes pour des MPACS et une réduction des forces, bien que cela dépende beaucoup de l'évolution politique de la Corée du Nord. L'Afrique et le Moyen-Orient ne sont pas des endroits où il y a lieu d'espérer des progrès dans le domaine de la limitation des armements. L'Asie du Sud ne promet guère plus. Sur ce plan, le rôle que pourraient jouer les Nations Unies et la Conférence sur le désarmement (CD), leur organisme de négociation, représente une valeur inconnue. Les événements liés à la crise iraquienne ont montré d'une façon probante avec quelle rapidité l'ONU peut jouer un rôle important dans les affaires internationales au lendemain de la guerre froide. Il est fascinant de s'interroger sur les orientations que la communauté internationale pourrait imprimer à ses efforts pour s'attaquer aux difficiles problèmes inhérents aux conflits régionaux.

Si le climat international s'améliore de façon générale comme on le suppose dans la présente étude, il y a de fortes chances pour que toute une gamme de négociations multilatérales s'amorcent au cours de la prochaine décennie, négociations qui pourraient porter sur ce qui suit :

- réduction en Europe des effectifs et des matériels et améliorations du Document de Stockholm consécutives aux négociations FCE; citons notamment la signature, sous l'égide de la CSCE, d'accords maritimes régionaux de renforcement de la confiance et de la sécurité et la mise en place de mesures préliminaires à des négociations officielles sur la transformation des dispositifs de défense;
- élargissement de la portée du TNP et la poursuite soutenue des efforts en vue de conclure un traité sur l'interdiction complète des armes nucléaires. L'extension du TNP pourrait aller de pair avec la mise en place d'un réseau sismique international de détection des explosions souterraines;
- des efforts visant à mettre au point des régimes de limitation et d'inspection des techniques clés dangereuses (catégorie qui comprendrait des techniques aussi variées que celles du guidage des missiles et de la bio-ingénierie). Ces efforts pourraient comprendre l'adoption d'une convention sur les armes biologiques de deuxième génération;
- la création d'un centre multilatéral de gestion et de communication des renseignements sur la réduction des risques, centre qui serait lié directement à la CSCE; cette idée pourrait être appliquée dans un autre domaine au moins. Ce genre d'organisme pourrait aussi étendre ses activités au respect multilatéral des traités actuels et nouveaux conclus sous les auspices de la CSCE;
- la conclusion d'un traité sur l'ouverture des espaces aériens et la préparation d'au moins un train de mesures parallèles de surveillance, soit dans la région de l'Asie-Pacifique, soit en Amérique latine (un régime semblable pourrait être intégré à un accord de maintien de la paix au Moyen-Orient);
- une certaine limitation du déploiement des armes antisatellites et des armes spatiales; on dépasserait alors les restrictions imposées par le Traité sur l'espace extra-atmosphérique et l'on instituerait notamment un registre plus vaste des objets dans l'espace;
- des tentatives pour négocier une première génération de régimes de renforcement de la confiance et de la sécurité en Amérique latine et dans au moins une sous-région de l'Asie-Pacifique avec, peut-être, des composantes maritimes dans ce dernier cas. Ces tentatives seraient complétées par des MPACS bilatérales et peut-être même par des accords de réduction des forces entre l'Union soviétique et la Chine, l'Union soviétique et le Japon, voire, entre les deux Corée;

